

VILLE DE MAGOG
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
LE LUNDI 2 DÉCEMBRE 2019, À 19 H 30
ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR L'ORDRE DU JOUR
3. FINANCES
 - 3.1) Adoption du programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022;
 - 3.2) Présentation des prévisions budgétaires 2020;
 - 3.3) Adoption des prévisions budgétaires 2020.
4. AFFAIRES NOUVELLES
5. QUESTIONS DE LA SALLE
6. LEVÉE DE LA SÉANCE


M^e Sylviane Lavigne,
Greffière